

Recherches sociographiques



Les religieuses du Canada : leur évolution numérique entre 1965 et 1980

Jacques Légaré

Volume 10, Number 1, 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055437ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055437ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Légaré, J. (1969). Les religieuses du Canada : leur évolution numérique entre 1965 et 1980. *Recherches sociographiques*, 10(1), 7–21.
<https://doi.org/10.7202/055437ar>

Article abstract

L'enquête réalisée en 1965 par la Conférence religieuse canadienne (section féminine) auprès des communautés religieuses du pays a apporté des précisions sur une situation de fait que l'on soupçonnait déjà, mais dont l'ampleur et le rythme d'évolution donnaient lieu à une marge considérable de spéculations.

L'analyse de ce recensement des religieuses tentait de définir leur situation actuelle à partir de divers critères tels que l'âge, les origines familiales, les qualifications académiques, etc. . . . De plus, à l'aide de quelques questions rétrospectives, il fut possible d'estimer l'évolution qu'a subie cette population au cours de la période 1940-1964, ainsi que les tendances qui se dessinent en ce qui concerne son renouvellement et sa structure future. Les deux phénomènes les plus caractéristiques de la situation actuelle chez les religieuses se sont révélés être le vieillissement incontestable de cette population et la baisse générale du recrutement, baisse qui se manifeste depuis 1940, mais qui s'est accentuée entre 1960 et 1965.2 À preuve ce commentaire des analystes : « Nous n'avons pu établir de projections scientifiques — pour le problème du recrutement cela est d'ailleurs difficile — mais la diminution très forte entre 1960 (1,981 entrées au noviciat) et 1964 (1,377) donne tout lieu de croire que ce phénomène de baisse continuera quelques années avant de se stabiliser ».

Devant de telles conclusions, il nous a semblé intéressant de tenter de tracer, à partir des données rassemblées par cette enquête, un schéma de l'évolution démographique future des religieuses canadiennes. L'entreprise n'est pas simple. Tout un ensemble de facteurs sociaux complexes et difficilement prévisibles peuvent venir bouleverser nos projections, si méticuleusement eussent-elles été préparées : c'est là un risque qui menace fort souvent le démographe qui ose prétendre soulever le voile de l'avenir. Dans le cas présent, nous croyons ce risque raisonnable et comme pouvant être utile. En effet le souci de ceux qui ordonnent ces enquêtes auprès des membres de communautés religieuses est en général de vouloir connaître non seulement le présent mais aussi un peu l'avenir. L'analyse de l'enquête faite au Canada n'a pas été très explicite sur ce sujet. Il en est d'ailleurs de même pour l'analyse de l'enquête qui avait été demandée par la Commission épiscopale du clergé et des séminaires de France. Pour ce faire, il faut la connaissance de certaines techniques de prévisions démographiques et, il faut l'admettre, un peu d'audace. Ceci dit, nous croyons valables les calculs que nous avons effectués, calculs qui nous permettent, à partir de l'évolution passée et de certaines hypothèses, d'entrevoir comment évoluera la situation au cours des quinze prochaines années.

Notre but est donc d'établir les effectifs globaux et les distributions par groupe d'âges des religieuses canadiennes en 1970, 1975 et 1980, compte tenu de l'évolution récente qui s'est manifestée dans ce groupe.

En analyse démographique, toute perspective repose évidemment sur l'analyse des phénomènes de fécondité, de mortalité et de migration de la population concernée. Le lecteur comprendra facilement que l'on doit effectuer pour le cas présent quelques transpositions d'ordre technique: entrée en religion, mortalité et non-persévérance dans les ordres constitueront donc les trois phénomènes à la base de nos perspectives. Avant d'analyser l'évolution passée et future par rapport aux trois phénomènes décrits ci-haut, nous passerons en revue quelques-uns des résultats de l'enquête de 1965, lesquels nous permettront de connaître la situation en l'année de base de nos perspectives.

LES RELIGIEUSES DU CANADA: LEUR ÉVOLUTION NUMÉRIQUE ENTRE 1965 ET 1980 *

L'enquête réalisée en 1965 par la Conférence religieuse canadienne (section féminine) auprès des communautés religieuses du pays a apporté des précisions sur une situation de fait que l'on soupçonnait déjà, mais dont l'ampleur et le rythme d'évolution donnaient lieu à une marge considérable de spéculations.

L'analyse¹ de ce recensement des religieuses tentait de définir leur situation actuelle à partir de divers critères tels que l'âge, les origines familiales, les qualifications académiques, etc. . . . De plus, à l'aide de quelques questions rétrospectives, il fut possible d'estimer l'évolution qu'a subie cette population au cours de la période 1940-1964, ainsi que les tendances qui se dessinent en ce qui concerne son renouvellement et sa structure future. Les deux phénomènes les plus caractéristiques de la situation actuelle chez les religieuses se sont révélés être le vieillissement incontestable de cette population et la baisse générale du recrutement, baisse qui se manifeste depuis 1940, mais qui s'est accentuée entre 1960 et 1965.² À preuve ce commentaire des analystes: « Nous n'avons pu établir de projections scientifiques — pour le problème du recrutement cela est d'ailleurs difficile — mais la diminution très forte entre 1960 (1,981 entrées au noviciat) et 1964 (1,377) donne tout lieu de croire que ce phénomène de baisse continuera quelques années avant de se stabiliser ».³

Devant de telles conclusions, il nous a semblé intéressant de tenter de tracer, à partir des données rassemblées par cette enquête, un schéma de l'évolution démographique future des religieuses canadiennes. L'entreprise n'est pas simple. Tout un ensemble de facteurs sociaux complexes et difficile-

* La recherche à la base de cet article a été effectuée dans le cadre du cours DEM-410 (1967-68) au département de démographie de l'université de Montréal. Les méthodes et les résultats sont donc le fruit de la collaboration de tous les participants à ce cours. Pour la rédaction, l'auteur s'est largement inspiré des meilleurs textes qui lui furent remis par les étudiants et en particulier de ceux de Mme Nicole Marcil-Gratton et de Mlle Yolande Lavoie.

¹ M.-A. LESSARD et J.-P. MONTMINY, « Le recensement des religieuses du Canada », *Donum Dei*, 1966, 11, pp. 259 à 290.

² M.-A. LESSARD et J.-P. MONTMINY, « Les religieuses du Canada: âge, recrutement, persévérance », *Recherches sociographiques*, VIII, 1, janvier-avril 1967, pp. 15 à 47.

³ *Ibid.*, p. 24.

ment prévisibles peuvent venir bouleverser nos projections, si méticuleusement eussent-elles été préparées: c'est là un risque qui menace fort souvent le démographe qui ose prétendre soulever le voile de l'avenir. Dans le cas présent, nous croyons ce risque raisonnable et comme pouvant être utile. En effet le souci de ceux qui ordonnent ces enquêtes auprès des membres de communautés religieuses est en général de vouloir connaître non seulement le présent mais aussi un peu l'avenir. L'analyse de l'enquête faite au Canada n'a pas été très explicite sur ce sujet. Il en est d'ailleurs de même pour l'analyse de l'enquête qui avait été demandée par la Commission épiscopale du clergé et des séminaires de France.¹ Pour ce faire, il faut la connaissance de certaines techniques de prévisions démographiques et, il faut l'admettre, un peu d'audace. Ceci dit, nous croyons valables les calculs que nous avons effectués, calculs qui nous permettent, à partir de l'évolution passée et de certaines hypothèses, d'entrevoir comment évoluera la situation au cours des quinze prochaines années.

Notre but est donc d'établir les effectifs globaux et les distributions par groupe d'âges des religieuses canadiennes en 1970, 1975 et 1980, compte tenu de l'évolution récente qui s'est manifestée dans ce groupe.

En analyse démographique, toute perspective repose évidemment sur l'analyse des phénomènes de fécondité, de mortalité et de migration de la population concernée. Le lecteur comprendra facilement que l'on doive effectuer pour le cas présent quelques transpositions d'ordre technique: entrée en religion, mortalité et non-persévérance dans les ordres constitueront donc les trois phénomènes à la base de nos perspectives. Avant d'analyser l'évolution passée et future par rapport aux trois phénomènes décrits ci-haut, nous passerons en revue quelques-uns des résultats de l'enquête de 1965, lesquels nous permettront de connaître la situation en l'année de base de nos perspectives.

I. LA SITUATION EN 1965

Des 197 instituts ayant reçu des questionnaires (nous spécifions qu'il s'agissait d'un recensement auprès des instituts et non auprès des religieuses elles-mêmes), 183 ont répondu, ce qui représente 65,248 religieuses, soit environ 98,9% des religieuses concernées par ce rapport. Nous savons qu'au moment du recensement, ces religieuses se distribuaient ainsi que l'indique la répartition selon l'âge du tableau 1.

L'accumulation de la population dans les groupes d'âges élevés, ainsi qu'en témoignent les données du tableau 1, laisse voir un vieillissement inquiétant de cette population. On constate aussi que les religieuses âgées

¹ Julien PÔTEL, Paul HUOT-PLEUROX et Jacques MAÎTRE, *Le clergé français: évolution démographique — nouvelles structures de formation — image de l'opinion publique*, Paris, Éditions du Centurion, 1967.

TABLEAU 1

Répartition des religieuses selon les groupes d'âges.

GROUPES D'ÂGES	RELIGIEUSES		GROUPES D'ÂGES	RELIGIEUSES	
	Nombres absolus	%		Nombres absolus	%
15-19	793	1.3	60-64	4,656	7.6
20-24	4,503	7.3	65-69	3,902	6.3
25-29	5,353	8.7	70-74	3,104	5.0
30-34	5,693	9.3	75-79	2,099	3.4
35-39	5,381	8.8	80-84	1,132	1.8
40-44	5,367	8.8	85-89	495	0.8
45-49	5,941	9.6	90-94	132	0.2
50-54	6,663	10.9	95-99	17	0.02
55-59	5,775	9.4	Ensemble	61,006	100.0

SOURCE: M.-A. LESSARD et J.-P. MONTMINY, *op. cit.* (1967), p. 18. (Cette répartition n'est pas identique à celle de la page 25).

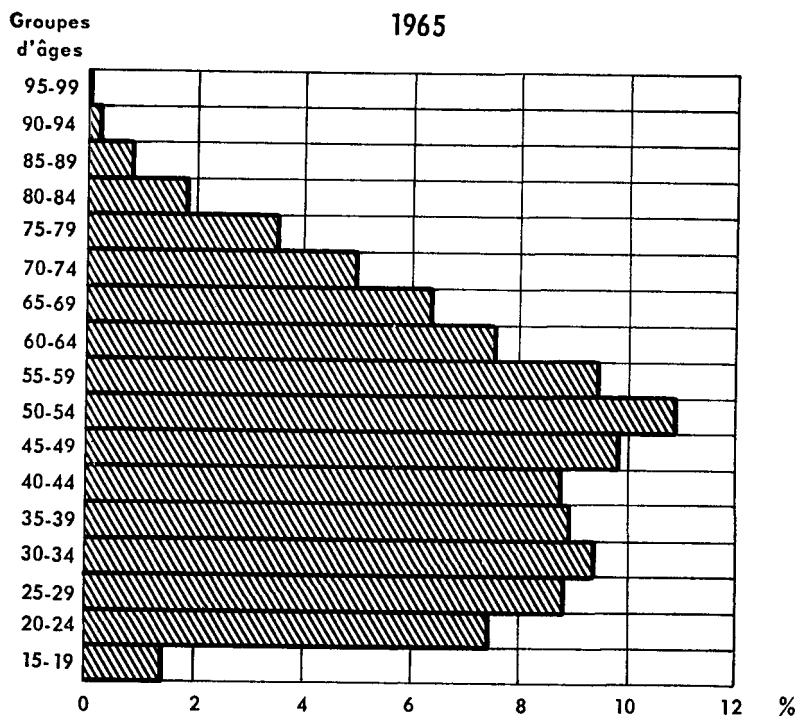
de 45 à 59 ans constituent près de 30% de l'ensemble, celles de 60 et plus comptent pour 25% et le groupe des moins de trente ans réunit seulement 17.3% du total, ce qui cause un rétrécissement marqué de la base de la pyramide des âges (graphique 1). Peut-on compter sur le noviciat pour pallier à la situation? Déjà en 1964, pour les 132 instituts qui ont répondu à la question concernant les entrées,¹ le nombre des nouvelles recrues n'était que de 1,377 contre une moyenne annuelle de 2,000 pour la période 1940-1960. Qu'en sera-t-il des religieuses canadiennes en 1980?

Enfin, pour terminer, donnons quelques caractéristiques de ces religieuses.² Parmi elles, 47% faisaient partie de communautés vouées à l'éducation, 34% de communautés vouées à la fois à l'éducation et à l'hospitalisation et 19% étaient soit contemplatives, soit missionnaires, soit hospitalières, soit auxiliaires du clergé ou s'occupaient d'œuvres sociales. On constate également que 28% des religieuses faisaient partie de communautés dont les effectifs étaient de 2,000 personnes et plus, 26% de 1,000 à 1,999, 19% de 500 à 999, et enfin 27% de 500 et moins. Enfin il est bon de rappeler qu'environ 70% de ces religieuses habitaient le Québec. Or non seulement le Québec possède les plus gros contingents d'instituts et de religieuses, mais c'est là que le recrutement est le plus à la baisse. Il faudra donc tenir compte de tous ces facteurs au moment où nous élaborerons les hypothèses à la base de nos perspectives.

¹ Il faut ici spécifier que 46 des 51 instituts qui se sont abstenus de répondre à la question sur les entrées comptent moins de 50 membres. Il semble, selon les analystes de ce recensement, que ce manque de données n'aurait pas beaucoup influencé la proportion d'ensemble de leurs calculs.

² M.-A. LESSARD et J.-P. MONTMINY, *op. cit.* (1966).

GRAPHIQUE I



Laboratoire de cartographie, Institut de géographie, Université Laval.

Répartition procentuelle des religieuses canadiennes par groupes quinquennaux d'âges.

II. ÉVOLUTION PASSÉE ET FUTURE: TENDANCES ET HYPOTHÈSES

Nous allons maintenant étudier l'évolution des trois principales variables de la croissance numérique des religieuses du Canada, soit les entrées en religion, la non-persévérance dans les ordres et la mortalité.

A. *Les entrées en religion*

Pour pouvoir poser des hypothèses et suggérer des ordres de grandeur quant à l'évolution future des entrées en religion, nous devons d'abord choisir un indice statistique et en examiner l'évolution passée. L'indice que nous utiliserons est un simple taux rapportant le nombre d'entrées au cours d'une année donnée à la population féminine catholique célibataire canadienne, population susceptible de fournir les candidates à l'état religieux.

TABLEAU 2

Les entrées en religion (en %).

GROUPES D'ÂGES	1940	1945	1950	1955	1960	1964
15-19 ans	27.7	22.2	32.5	40.4	54.9	69.8
20-24 ans	68.6	75.6	64.6	58.0	43.2	28.9
25 et plus	3.7	2.2	2.7	1.6	1.9	1.3

SOURCE: Sœur SOLANGE, *La conférence religieuse canadienne*.¹

Avant de procéder à des calculs, nous devons nous arrêter et trancher un problème qui nous est posé par le dénominateur de notre indice. En effet, même si les entrées en religion s'effectuent à divers âges, on doit reconnaître par ailleurs que certains groupes d'âges fournissent la grande majorité des candidates et qu'au-delà d'un certain âge, les entrées se font de plus en plus rares pour ne pas dire qu'elles sont nulles. Il s'ensuit que ce ne sont pas toutes les femmes catholiques célibataires qui doivent figurer au dénominateur de notre indice, mais bien certains segments de ce groupe, qu'il nous reste à déterminer.

Nous avons fixé notre choix sur le groupe d'âges 15-24 ans. Un examen rapide des entrées par âge depuis 1940 nous montre qu'au-delà de 30 ans les entrées sont presque nulles. Un regroupement des classes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 25 ans et plus indique clairement que les entrées dans le groupe d'âges 25 ans et plus ont une importance relative minime et que cette importance diminue avec le temps (tableau 2).

Enfin si l'on calcule l'âge moyen à l'entrée en 1964 pour différents regroupements, l'on ne peut que constater la concordance des résultats, cet âge moyen se situant autour de 20 ans (tableau 3).

TABLEAU 3

Âge moyen à l'entrée en religion (1964).

GROUPES D'ÂGES	ÂGE MOYEN
15-19 ans	18.5
20-24 ans	20.5
20 ans et plus	20.8
15 ans et plus	19.2

¹ Nous tenons à remercier Sœur Solange qui nous a apporté une aide précieuse en mettant à notre disposition des données non publiées.

TABLEAU 4

*Population féminine célibataire catholique
de 15-24 ans : Canada, 1931-1961.*

ANNÉES	TOUTES FEMMES		CÉLIBATAIRES		CATHOLIQUES	
	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24
1931.....	514,341	447,463	488,115	282,469	213,388	174,488
1941.....	554,823	514,470	522,945	313,593	267,867	233,860
1951.....	525,792	551,106	484,056	267,409	259,019	262,702
1961.....	703,524	596,507	642,007	241,435	352,778	300,128

SOURCE: Recensements canadiens.

Ces différents aspects justifient, à notre avis, le choix du groupe 15-24 ans comme segment susceptible de fournir le meilleur dénominateur à notre taux d'entrée en religion.

Notons en passant que la répartition des entrées dans les groupes d'âges 15-19 ans et 20-24 ans (tableau 2) de 1940 à 1964 indique de façon continue et très prononcée l'importance grandissante du groupe 15-19 ans comme fournisseur de candidates (de 27.7% à 69.8%). Non seulement entre-t-on moins en religion, mais on y entre de plus en plus jeune. Sans vouloir déborder les cadres de cette étude, nous nous permettons de suggérer une tentative d'explication: une éducation plus poussée et la possibilité pour une femme célibataire de se tailler une carrière dans le monde d'aujourd'hui font mieux comprendre le manque d'attrait actuel d'une vocation religieuse. À preuve, les résultats d'une enquête récente auprès des finissantes des collèges classiques du Québec montraient qu'une seule parmi les 1,005 finissantes avait choisi la vie religieuse.¹

Pour obtenir les taux d'entrée en religion de 1940 à 1964, il s'agissait d'abord d'établir les effectifs des femmes célibataires catholiques de 15-24 ans pour les années pour lesquelles nous possédions le nombre d'entrées en religion ainsi que pour les années de projection (tableaux 4 et 5). En rapportant le nombre annuel d'entrées à la population féminine catholique célibataire de 15-24 ans des années concernées, on trouve les taux d'entrée en religion de 1940 à 1964 (tableau 6). Ces taux étant placés sur un graphique, il est possible d'estimer l'évolution de ces taux jusqu'en 1981 (graphique 2).

Diverses consultations ainsi que certains facteurs sociaux que nous avons déjà mentionnés (éducation plus poussée des jeunes filles, possibilité de carrières, etc. . . .) nous permettent de croire que la baisse du recrutement

¹ *Prospectives*, III, 4, septembre 1967, p. 244.

TABLEAU 5

Évolution de la population féminine célibataire catholique de 15-24 ans.

ANNÉES	15-19 ANS				20-24 ANS				Célib. cath.
	Célib. %	Cath. %	Femmes (en milliers)	Célib. cath.	Célib. %	Cath. %	Femmes (en milliers)	Célib. cath.	
1940	94.3	47.9	559.8	252.8	61.2	45.2	502.3	139.2	392.0
1945	93.4	48.7	537.7	244.6	56.0	46.4	548.8	142.6	387.2
1950	92.3	49.2	532.3	241.7	49.8	47.5	556.6	131.7	373.4
1955	91.6	49.6	562.9	255.7	44.8	48.7	558.9	122.0	377.7
1960	91.3	50.0	674.7	307.0	41.2	50.0	602.0	123.4	430.4
1964	91.8	50.2	828.8	377.1	42.5	50.2	653.7	137.3	514.4
1970	92.0	50.2	1,004.4	463.9	42.8	49.9	896.4	191.4	655.3
1975	91.5	50.3	1,125.5	518.0	41.5	49.7	1,026.1	211.6	729.6
1980	91.3	50.3	1,124.2	516.3	40.2	49.4	1,146.9	227.8	744.1

SOURCE: La population féminine célibataire catholique a été déduite de l'application des pourcentages des célibataires et des catholiques aux femmes canadiennes. Les effectifs des femmes canadiennes ont été obtenus par interpolation graphique et pour les années 1970-1980 ont été extraits de *Population Estimates and Projections Series*, No. 2, Technical Memorandum, B.F.S., Ottawa, août 1968 (M. V. George and K. S. Gnanasekaran). Les pourcentages des célibataires et des catholiques proviennent d'extrapolations graphiques pour les années 1970-1980.

chez les religieuses, baisse qui s'est accélérée depuis 1960, se poursuivra dans les prochaines années.

Les trois hypothèses que nous proposons sont les suivantes:

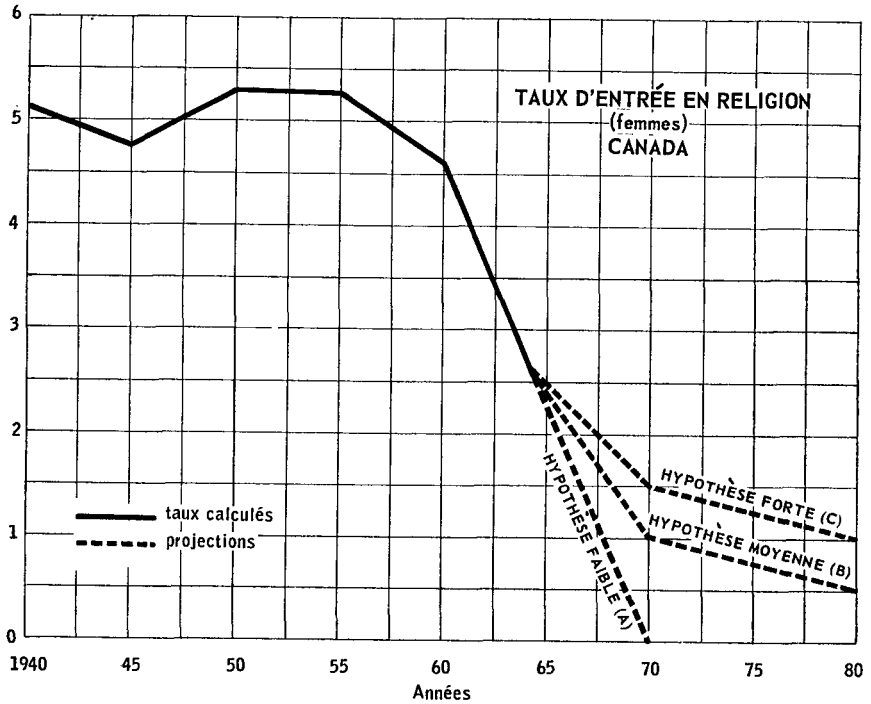
- Hypothèse A (faible) : Taux d'entrée en 1970: 0.00‰
1975: 0.75‰
1980: 0.50‰
- Hypothèse B (moyenne): Taux d'entrée en 1970: 1.00‰
1975: 0.75‰
1980: 0.50‰
- Hypothèse C (forte) : Taux d'entrée en 1970: 1.50‰
1975: 1.25‰
1980: 1.00‰

On remarquera que dans chacune de ces hypothèses la partie la plus brutale de la baisse à venir s'effectue avant 1970. Ce que nous connaissons dès à présent de la situation du recrutement des religieuses depuis 1964 nous laisserait croire à un certain conservatisme de cette partie de nos prévisions.¹

¹ Conservatisme en partie annulé par le fait que nos taux n'ont tenu compte que du recrutement de 132 instituts (cf. note 1, p. 9).

GRAPHIQUE 2

Pour mille



Laboratoire de cartographie, Institut de géographie, Université Laval.

TABLEAU 6

Taux d'entrée chez les religieuses, 1940-1964.

ANNÉES	ENTRÉES ¹	POPULATION FÉMININE CATHOLIQUE 15-24 ANS ² (en milliers)	TAUX D'ENTRÉE ‰
1940	2,011	392.0	5.13
1945	1,850	387.2	4.78
1950	1,978	373.4	5.30
1955	1,991	377.7	5.27
1960	1,981	430.4	4.60
1964	1,377	514.4	2.68

¹ M.-A. LESSARD et J.-P. MONTMINY, *op. cit.* (1967) p. 34.² Tableau 5.

Le lecteur sceptique mettra sûrement en doute la validité de notre première hypothèse (hypothèse faible). Nous avouons n'avoir pas tout d'abord songé à poser une hypothèse aussi radicale. Toutefois certaines déclarations récentes de quelques communautés religieuses, parmi les plus importantes, selon lesquelles leur recrutement était à toutes fins pratiques nul depuis un an ou deux, nous ont porté à réviser nos positions. Nous croyons qu'il serait intéressant de voir quels seraient les effets sur la structure par âge des religieuses en 1980 d'un maintien de la tendance actuelle du recrutement. Certains voudront espérer un redressement de la situation, une reprise du recrutement d'ici 5 ou 10 ans. Rien ne nous permet pour le moment d'envisager une telle hypothèse, encore moins de l'évaluer quantitativement.

En multipliant les résultats de nos projections de population féminine catholique célibataire de 15-24 ans (tableau 5) par nos hypothèses, nous trouvons le nombre d'entrées annuelles pour les années de projection:

- Hypothèse A: 1970: 0 entrée
- Hypothèse B: 1970: 655 entrées
1975: 547 entrées
1980: 372 entrées
- Hypothèse C: 1970: 983 entrées
1975: 912 entrées
1980: 744 entrées

Une simple interpolation graphique nous a ensuite permis d'établir pour chacune des trois hypothèses un nombre d'entrées pour chacune des années de 1964 à 1980. Ces données sont reproduites au tableau 7.

Nous pouvons maintenant nous attaquer au problème de la survie des religieuses, ce qui nous conduira par la suite à établir les perspectives par groupes d'âges de cette population pour 1970, 1975 et 1980.

B. *La non-persévérance dans les ordres*

Avant d'aborder le problème de la survie proprement dite, nous devons examiner le phénomène de la non-persévérance, phénomène qui ne manquera pas d'avoir une influence très nette sur les effectifs des religieuses soumises au risque de mortalité dans l'état de religieuses.

Nous sommes conscients de la double facette du problème de la non-persévérance des religieuses: une certaine partie des défections s'effectue au cours de la période du noviciat et d'autres départs se produisent par ailleurs, une fois cette période écoulée, à divers moments de la vie religieuse. On ne peut passer sous silence l'importance actuelle de ce dernier aspect du phénomène: les media d'information ont abondamment traité ces dernières années de l'acuité de ce problème apparemment nouveau par son ampleur. Les

TABLEAU 7

Nombre annuel des entrées chez les religieuses du Canada, 1964-1980.

ANNÉES	A HYPOTHÈSE FAIBLE	B HYPOTHÈSE MOYENNE	C HYPOTHÈSE FORTE
1964	1,377	1,377	1,377
1965	1,147	1,225	1,280
1966	918	1,075	1,195
1967	688	940	1,125
1968	459	830	1,070
1969	229	735	1,020
1970	0	655	983
1971		625	965
1972		600	950
1973		580	940
1974		560	925
1975		547	912
1976		525	890
1977		500	870
1978		460	835
1879		420	790
1980		372	744

SOURCE: Graphique 2.

divers changements sociaux qu'a connus le Québec depuis 1960 ne sont sûrement pas étrangers à cette évolution, le Québec demeurant, comme on le sait, le principal foyer des communautés religieuses canadiennes.

Nous ne possédons malheureusement pas les données qui nous permettraient de tenir compte de ces défections post-noviciat et de mesurer leur influence sur la structure par âge actuelle et future des religieuses. Tout au plus pouvons-nous déceler une augmentation de ces sorties et tabler sur le fait que les religieuses qui laissent leur institut sont âgées de moins de 60 ans. Sans pouvoir mesurer mathématiquement les répercussions de ce phénomène, on doit noter que ces faits ne peuvent qu'aggraver le problème du vieillissement que connaîtra cette population.¹

L'on ne pourra tenir compte dans notre étude que de la non-persévérance des recrues au cours de la période de noviciat. Nous avons adopté un taux de non-persévérance représentant 35% des entrées, ce qui est en

¹ M.-A. LESSARD et J.-P. MONTMINY, *op. cit.* (1967), p. 24.

accord avec les estimations de Lessard et Montminy.¹ Le noviciat s'étendant en moyenne sur une période de deux ans, nous avons supposé, afin de faciliter nos calculs, que les novices quittant les ordres le faisaient après un an de vie religieuse.

C. *La mortalité*

L'étude de la mortalité chez les religieuses nous apportera les derniers éléments nécessaires à l'élaboration de nos perspectives. Nous devons d'abord déterminer le niveau de mortalité de cette sous-population, pour ensuite en appliquer successivement les taux aux groupes d'âges influencés annuellement par le nombre d'entrées en religion ainsi qu'aux survivantes des autres groupes d'âges.

Il semble que les personnes vivant dans les ordres religieux forment un groupe privilégié au point de vue de la mortalité par rapport à l'ensemble de la population: cela peut sans doute s'expliquer par une certaine sélection à l'entrée et aussi par un mode de vie assez spécial.² De nombreuses études sur ce sujet vont dans le sens de cette explication.

Nous avons cherché sans succès, parmi les tables de mortalité existantes, le niveau correspondant à la situation actuelle chez les religieuses. Le niveau de mortalité le plus bas que nous ayons trouvé est extrait de tables modèles et donne une espérance de vie de 77.5 ans.³ En appliquant les quotients de mortalité correspondants à la population religieuse, on retrouve pour 1964 un nombre de décès légèrement plus élevé que le nombre constaté.

Quoique conscients de cette surestimation, nous avons dû, faute de mieux, adopter cette table pour le calcul de nos perspectives. Notons toutefois qu'un niveau encore plus bas de mortalité ne pourrait en substance être obtenu que par une réduction de la mortalité aux âges élevés, ce qui ne ferait qu'accentuer le phénomène de vieillissement dans la population que nous étudions. Nos perspectives n'en sont donc que plus conservatrices.

III. PRINCIPAUX RÉSULTATS

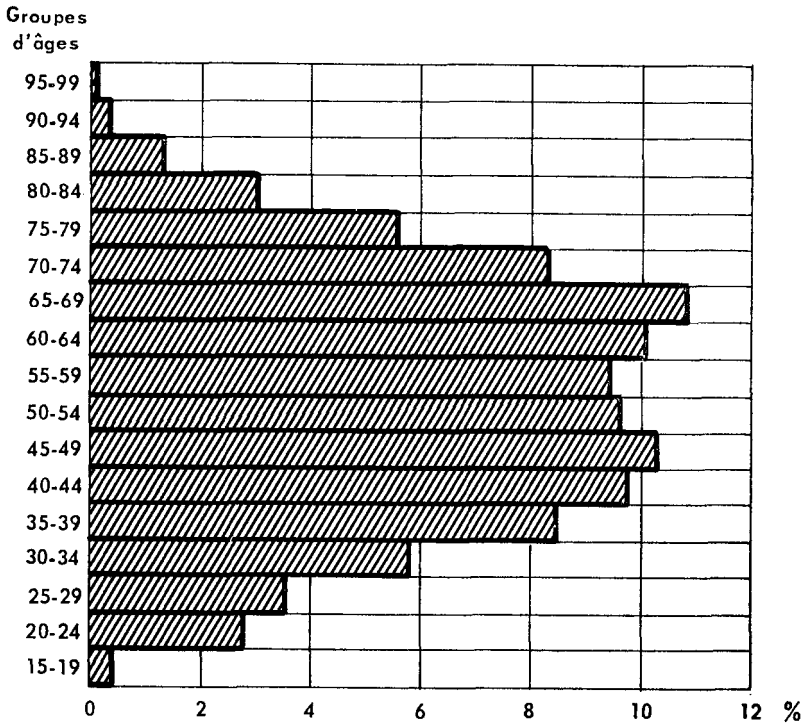
Les résultats de nos perspectives apportent un fait nouveau dans l'évolution de la population des religieuses canadiennes. Lessard et Montminy constataient que, si le nombre des religieuses continuait de croître au Canada, le taux de croissance était cependant moins rapide que celui de

¹ *Ibid.*, p. 43.

² La preuve de la plus grande survie des religieuses apportée par Lessard et Montminy n'est basée sur aucune donnée chiffrée comparable. En effet la seule façon de montrer que les religieuses ont une survie plus grande que les autres femmes serait de comparer leur espérance de vie à 15 ans avec l'espérance de vie à 15 ans de l'ensemble des femmes.

³ A.-J. COALE et Paul DEMENY, *Regional Modal Life Tables and Stable Populations*, Princeton University Press, 1966. Le niveau de mortalité adopté est tiré des tables de la région ouest.

GRAPHIQUE 3



Laboratoire de cartographie, Institut de géographie, Université Laval.

Répartition procentuelle des religieuses canadiennes par groupes quinquennaux d'âges (hypothèse moyenne) 1980.

l'ensemble de la population catholique.¹ Si nos perspectives se vérifient, quelles que soient les hypothèses choisies, on assistera d'ici 1980 à une réduction des effectifs en nombre absolu des religieuses canadiennes. Cette réduction de 1965 à 1980 pourrait se situer entre 6.1% (hypothèse forte), 10.6% (hypothèse moyenne) et 17.5% (hypothèse faible). La situation privilégiée des religieuses pour ce qui est de la mortalité ne suffira pas cependant à contrecarrer les effets d'un recrutement sans cesse décroissant, si la tendance actuelle se maintient, tel que nous l'avons supposé.

Encore plus révélateur de la situation qui menace les religieuses du Canada est l'examen, au tableau 8 et au graphique 3, de l'évolution de la distribution par âge de cette population de 1965 à 1980. Si on effectue des regroupements dans la répartition en pourcentage pour avoir trois grands

¹ M.-A. LESSARD et J.-P. MONTMINY, *op. cit.* (1967), p. 32.

TABLEAU 9

*Répartition des religieuses canadiennes par grands groupes d'âges.
1965-1980*

ANNÉES	MOINS DE 30 ANS %	30-59 ANS %	60 ANS ET PLUS %	TOUS ÂGES %
1965	17.5	57.0	25.5	100.0
1970				
Hypothèse faible.....	12.1	57.4	30.5	100.0
Hypothèse moyenne.....	13.4	56.5	30.1	100.0
Hypothèse forte.....	14.2	56.0	29.8	100.0
1975				
Hypothèse faible.....	4.7	57.8	37.5	100.0
Hypothèse moyenne.....	9.1	55.2	35.7	100.0
Hypothèse forte.....	11.6	53.6	34.8	100.0
1980				
Hypothèse faible.....	0.5	56.1	43.6	100.0
Hypothèse moyenne.....	6.6	53.2	40.2	100.0
Hypothèse forte.....	10.4	51.4	38.2	100.0

SOURCE: Tableau 8.

groupes d'âges, soit les moins de 30 ans, les 30-59 ans et le 60 ans et plus, nous sommes en mesure de voir les divers degrés de vieillissement de cette sous-population (tableau 8).

L'on constate que, quelle que soit l'hypothèse choisie, dès 1975, plus d'un tiers de la population des religieuses canadiennes sera âgé de plus de 60 ans.¹ Même si l'on peut émettre des doutes sur notre hypothèse faible, hypothèse qui conduirait à une situation désastreuse en 1980, on doit reconnaître la validité de nos autres estimations surtout lorsque l'on pense à certaines des approximations que nous avons dû effectuer: n'oublions pas, entre autres choses, que nous n'avons pas tenu compte des sorties post-noviciat, lesquelles croissent en nombre à l'heure actuelle et touchent les religieuses de moins de 60 ans.

Devant de tels résultats, il est intéressant de comparer nos perspectives avec la définition que donnait en 1947 un français, le père Bergh, S.J., de l'état de crise chez les religieuses: « Si l'on constate, disait-il, qu'un tiers des religieuses a dépassé la soixantaine et qu'un dixième seulement est âgé de moins de trente ans, on peut prévoir la crise à une échéance plus ou moins

¹ LESSARD et MONTMINY (*op. cit.* (1967), p. 24) arrivent à des résultats similaires, mais par des calculs non orthodoxes.

brève ». ¹ Il ne fait aucun doute que nos hypothèses, quelles qu'elles soient, nous placent dès 1975 ou tout au moins dès 1980 dans l'état de crise dont parlait le père Bergh.

CONCLUSION

Cette situation entraînera inévitablement des changements fondamentaux dans le rôle que jouent les religieuses canadiennes au sein de la société, changements qui ne résultent pas strictement de la situation démographique des religieuses, mais qui sont fonction de l'évolution complexe qu'a connue et que connaît la société, celle du Québec en particulier. Certains de ces changements sont d'ailleurs déjà discernables: c'est ainsi que les religieuses hospitalières et éducatrices, groupe qui rassemblait le plus fort contingent des religieuses, ont vu grandement réduire leur rôle avec les développements qu'ont connus ces deux secteurs fondamentaux de notre société.

Le vieillissement entraîne des conséquences dont les communautés devront tenir compte. Non seulement il commande une réorientation des investissements et des politiques d'administration et d'action: agrandissement des hôpitaux, prévisions de charge d'activité réduite et de retraite pour les religieuses âgées, nouvelles conceptions du rôle social des instituts religieux, charges accrues pour les religieuses actives, etc. . . . Mais encore cette situation accroît la tendance au conversatisme par la gérontocratie qu'elle impose et réduit de ce fait les possibilités de recrutement. Ceci est d'autant plus grave pour l'avenir que, déjà en 1964, le poids des religieuses âgées réduisait considérablement la faculté d'adaptation des instituts aux exigences d'une société qui évolue à pas de géant et contribuait à écarter les jeunes que ce milieu trop traditionaliste effraie.

Le vieillissement constitue donc une menace très immédiate pour les religieuses et, de ce fait, elles devront sans tarder effectuer les ajustements nécessaires à leur survie en tant que groupe utile et organisé de la société. C'est à chaque institut qu'il reviendra de trouver la solution qui lui convient à ce problème auquel il semble impossible d'échapper.

Jacques LÉGARÉ

*Département de démographie,
Université de Montréal.*

¹ Émile BERGH, « Enquête sur les vocations féminines », *Revue des communautés religieuses*, janvier-mars 1947, p. 41. (Cité par Lessard et Montminy.)